



Communiqué de Presse

Paris, le 26 mars 2021

L'interfédérale demande au Gouvernement une réévaluation immédiate du prix de l'AReNH

Puisque Gouvernement, Commission de Régulation de l'Énergie (CRE) et Commission européenne s'accordent sur la nécessité d'un prix du nucléaire plus juste afin de réellement couvrir les coûts, le Gouvernement doit sans plus attendre réévaluer le prix de l'AReNH à 48 €/MWh au moins, comme le préconise la CRE, et ainsi décider d'une mesure de justice économique et industrielle !

L'incertitude est totale sur la conclusion prochaine d'un accord entre le Gouvernement et la Commission européenne et sur son contenu. Rien ne garantit que cet accord permette une meilleure rémunération du parc nucléaire français, en remplacement d'un AReNH aussi scandaleux que délétère.

Lors des échanges qu'elle a pu avoir avec la Commission européenne en janvier dernier, l'interfédérale a compris que celle-ci acceptait le principe d'une rémunération du parc nucléaire existant qui soit plus juste, car assurant la couverture de ses coûts. Dès lors, l'évaluation à 48 €/MWh rendue publique par la Commission de Régulation de l'Énergie doit servir de référence et être appliquée au plus vite. Le maintien de l'AReNH à 42 € est plus que jamais un contresens économique.

Une première réévaluation de 40 à 42 € a été possible en 2012. Une seconde réévaluation devrait donc pouvoir être possible, aujourd'hui, d'autant que ce prix de 42 € n'a pas évolué. Dès lors, le Gouvernement doit sans plus attendre, réévaluer le prix de l'AReNH à 48 €/MWh.

Cette réévaluation a d'autant plus de sens qu'elle est essentielle au financement de la prolongation du parc nucléaire français au travers du projet industriel appelé « grand carénage ». A l'heure où le Gouvernement vante les mérites de son plan de relance, il ne doit pas oublier que la prolongation du parc nucléaire français est son meilleur atout pour assurer dans la durée à l'économie française des coûts de l'électricité plus que compétitifs. Le défi de la relocalisation industrielle porté par le Ministre de l'Économie en dépend largement. Cette prolongation est également essentielle à l'avenir de l'industrie nucléaire française et de ses plus de 220.000 salariés qualifiés.

Comme le disent l'Agence Internationale de l'Énergie et le GIEC, la prolongation des parcs nucléaires existants est la meilleure option pour réussir, à moindre coût et le plus sûrement, la décarbonation des économies. C'est aussi, à en croire France Stratégie, la meilleure assurance pour la sûreté des systèmes électriques européens, fragilisés par le déclassement de nombreuses capacités pilotables de production électrique en Europe d'ici 2030. La volonté belge de compter sur les importations d'électricité nucléaire française pour assurer ses approvisionnements électriques suite à sa sortie du nucléaire en est la preuve la plus flagrante.

Face à tous ces enjeux que le Gouvernement n'hésite pas à revendiquer, celui-ci doit faire preuve de cohérence et de courage politique. Par conséquent, les organisations syndicales lui demandent de réévaluer dès maintenant le prix de l'AReNH à au moins 48 €, ce qui prouverait ainsi que sa priorité est bien de donner à EDF les moyens d'investir dans le modèle français de transition énergétique bas carbone ! Elles lui demandent aussi et toujours de retirer le projet Hercule visant à désintégrer le Groupe EDF.